



PARQUET

Bien choisir

Le parquet revient en force dans la maison contemporaine y compris dans la salle de bain et la cuisine. On l'aime désormais brut, vieilli, voire nouveau, pour son côté « vintage ». Ses qualités esthétiques, son contact naturel et sa durabilité séduisent de nouveau... D'autant que les traitements actuels facilitent son entretien.

■ LES ESSENCES EN VOGUE

Tous les fabricants notent le retour en force du chêne. « *Au détriment des bois exotiques* », souligne Jean-Michel Prévost, directeur de la société **EMOIS** et Bois. *Les nouvelles gammes en chêne portant le label PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) séduisent* ». « *Des essences comme le hêtre ou l'érable sont en net recul* », remarque Jean-Luc Roy, dirigeant du groupe Panaget. Trois tendances se dégagent actuellement : naturel très clair, blanchi voire gris et très foncé presque noir. « *Des lames larges, teintées en blanc brossées ou en gris avec un aspect vieilli comme usé par le temps* », confirme Stéphane Caretero, directeur marketing des Parquets Marty. La couleur et la nature de l'essence vont orienter le choix. Des teintes dorées (chêne, châtaigner) au brun foncé (teck, wengé), en passant par les bruns rouges (merisier, padouk), le choix est vaste. Cependant l'aspect final va dépendre de la finition. Chaque fabricant possède sa gamme : les lames peuvent être brossées, teintées, lasurées, cérusées, huilées ou créées, avec ou sans noeuds, irrégulières ou pas, mates ou satinées, etc ...

■ USAGE ET RÉSISTANCE

La dureté du bois va également entrer en ligne de compte dans le choix du parquet selon l'usage de la pièce où il va être posé. On classe la dureté des essences en 4 catégories par ordre croissant.

Classes de dureté des essences de bois : source UFFEP

Classe A : aulne, épicea, pin sylvestre, sapin.

Classe B : bouleau, bossé, châtaigner, mélèze, merisier, noyer, pin maritime, sipo, teck.

Classe C : afrormosia, angélique, charme, chêne, érable, eucalyptus, frêne, hêtre, iroko, makoré, moabi, movingui, orme.

Classe D : cabreuva, doussié, ipé, jatoba, merbau, wengé.

Une norme européenne définit également les classes d'usage en fonction de l'épaisseur de la couche d'usure. Lorsque celle-ci est supérieure à 4,5 mm toute essence peut être envisagée dans le cadre d'un usage domestique élevé (lieu de passage).

■ MASSIF OU CONTRECOLLÉ ?

Pour Jean-Michel Prévost, « *quelqu'un qui aime le côté vrai du bois ira plus vers du massif. Celui qui préfère un produit plus stable, s'orientera vers du contrecollé sensiblement moins cher* ». « *Un bon séchage du bois garantit une qualité stable du parquet massif* », précise Jean-Luc Roy. Le parquet massif est composé à 100 % d'une seule et même essence de bois, le parquet contrecollé se différencie par ses trois couches d'épaisseur dont la couche supérieure dite d'usure en essence noble. Ce dernier est majoritaire sur le marché.

Stratifiés

On entend par parquet un revêtement de sol en bois ou à base de bois dont la couche d'usure (couche supérieure) est au moins de 2,5 mm d'épaisseur. Les revêtements de sols stratifiés ne sont donc pas considérés comme tels.





■ TROIS TYPES DE POSES

Chaque technique est encadrée par un DTU (Document Technique Unifié)

↳ La pose clouée

La méthode classique encore très utilisée pour les parquets massifs. Les lames sont placées sur des lambourdes (des pièces de bois scellées au sol). Cela entraîne une surélévation du niveau.

↳ La pose collée

Elle est la moins coûteuse et la plus courante. Elle convient à tous les types de parquets et à tous les sols avec ou sans sous-couches de ragréage, sur du béton surfacé, des panneaux de contre-plaqué, une chape. Bien souvent les lames sont collées sur une matière isolante qui évite l'effet de résonance dit effet tambour. A éviter dans les pièces humides.

↳ La pose flottante

La plus facile, et de plus en plus utilisée. Les lames sont collées ou emboîtées entre elles par un système de clips. Au pré-

alable, un isolant thermique et acoustique peut être collé sur la dalle. Intéressant en rénovation, le parquet flottant peut recouvrir tous types de revêtements : carrelage, dalles, sol plastifié et même moquette rasée.

Par contre, il est déconseillé sur les planchers chauffants. « On lui préférera alors la pose collée de lames contrecollées », note M. Prevost. Ou bien du carrelage.

■ LES TRAITEMENTS DE PROTECTION

Le choix du traitement de surface détermine son entretien. Il peut se faire sur place ou en usine. Il existe plusieurs types de finitions. Les courantes sont la vitrification (vernis) et l'huilage. « Le vernis protège bien des rayures, de l'abrasion », explique Stéphane Caretero. « Une couche de polish après la vitrification est conseillée. L'huile, autre procédé courant, protège bien des tâches mais moins des rayures. L'entretien se fait avec des produits spécifiques selon le traitement choisi. L'encaustique (cire) est une méthode moins courante réalisée sur les parquets massifs. » Selon l'épaisseur de la couche d'usure, un ponçage et un nouveau traitement pourront être réalisés pour rénover un parquet abîmé.

Texte Anne Berlucci



Le prix au m²

Le cœur du marché en parquet flottant ou collé va se situer autour de 80 €/le m². La fourchette de prix varie de 50 € à 130 € voire 160 € TTC pour des lames larges et longues.